



Information sur mise en place plan apurement

Par **la montagne06**, le **20/05/2014 à 10:49**

Bonjour,rnrnJe vais avoir rendez vous bientôt avec ma banque car a ma demande j'ai demande un plan d'apurement. Celle ci me demande de fournir avis d'imposition (sans pb) ainsi que toutes les autres éléments constituant mes charges (loyers, prêts en cours, prêts immobilier etc....) je n'ai rien de tout cela sauf un prêt a la consommation pour le reste c'est tout mon compagnon qui règle les factures, prêt immobilier etc.....rnrnJ'ai une pension tous les mois, un compte a -2200 euros tout compris (chèques en cours + mensualité de mon prêt) ma question est peut on me refuser ce plan d'apurement qui est la solution pour régler mes problèmes sans mettre en péril ma vie familiale car mon compagnon n'est pas au courant de ma situation et je ne veux pas qu'il en soit informernrnrnMerci de vos réponses

Par **moisse**, le **20/05/2014 à 15:32**

Bonjour,rnEn fait c'est un crédit que vous souhaitez obtenir pour apurer un découvert apparu mystérieusement.rnLa banque accordera ce crédit, ou non, ou demandera la caution de votre compagnon (par vous cependant).rnIl existe bien des formes de crédit, et vous devrez faire attention au Taux Effectif Global, éviter le crédit revolving par exemple ou renouvelable...